



## Je vends ma voiture d'occasion

Par **jmp3**, le **06/12/2014** à **12:46**

Bonjour,

Je vends un véhicule d'occasion, souhaitant rester dans la légalité mais souhaitant aussi fiabiliser la vente je pense effectuer un écrit m'engageant à réserver le véhicule 3 semaines faute de quoi les arrhes versées seront définitivement acquises, mais la vente annulée. ( le non paiement à cette date limite, valant renoncement de la part de l'acheteur)  
merci de me dire si ce type de formulation reste légale.

Cordialement

jmp3